



REGLEMENT Challenge tennis de table jeunes 2018-2019

PREAMBULE :

1 – Les CDSMR du Nord et du Pas-de-Calais, en partenariat avec le CRSMR des Hauts-de-France, organisent, à côté du challenge inter départemental adultes, **un challenge inter départemental de tennis de table POUR LES JEUNES.**

Il se déroule avec des équipes constituées de joueurs d'un même Foyer Rural ou d'une même Association. Chaque joueur doit être en possession de la licence FNSMR (Gestaffil).

REGLES GENERALES :

2 – une seule division : **division « jeunes »**: jeunes à partir de 7 ans jusqu'à 13 ans, débutants ou jouant en "loisir". En aucun cas, ces jeunes ne doivent pas jouer au challenge inter départemental adultes.

3 – Le principe du challenge : chaque équipe rencontre toutes les autres équipes de la même division sur trois samedis après-midi.

4 – A chaque journée, les équipes d'une même division se réunissent sur un seul centre.

5 – Un Foyer Rural ou Association peut inscrire 1 ou plusieurs équipes.

6 – Une équipe est composée de 2 joueurs, éventuellement 3. Le 3^{ème} peut rentrer dans le double ou participer aux rencontres suivantes de la même après-midi. L'équipe peut être mixte.

DEROULEMENT

7 - Les rencontres se déroulent sur 5 parties (4 simples et 1 double) selon l'ordre établi sur la feuille de rencontre, chaque partie comptant pour 1 point. Tous les simples d'une même partie se disputent avec les 2 joueurs inscrits sur la feuille de rencontre. Chaque partie se déroule en 3 manches gagnantes de 11 points avec 2 points d'écart.

8 – Le challenge donne lieu à un classement. Le nombre de points attribués pour chaque rencontre est le suivant :

- Rencontre gagnée : 2 points
- Rencontre perdue : 1 point
- Forfait : 0 point

Si 2 ou plusieurs équipes sont à égalité, il sera établi un nouveau classement de ces équipes portant sur les rencontres disputées entre elles, en faisant le total de leurs points rencontres.

9 – Les frais d'inscription sont de 8 € pour chacune des équipes.

CALENDRIER :

- 1^{er} tour le Samedi 24 Novembre 2018 à Fruges (salle Jean Pomart)
- 2^{ème} tour le Samedi 19 Janvier 2019 à Coulomby ou Steenbecque ou Preures
- 3^{ème} tour le Samedi 9 Mars 2019 à Steenbecque ou Coulomby ou Preures

HORAIRES : accueil 14h/début 14h30

à retourner pour le 10 novembre 2018 à :

CLUBS du NORD à Jean-Pierre Leseutre par mail : leseutre.jean-pierre@neuf.fr

CLUBS du PAS-DE-CALAIS à Pascal Dubuisson par mail : tennisdetable@sportrural62.fr

Foyer Rural ou Association :

Personne contact

Nom et Prénom :

Adresse :

Tel :

Tel port. :

E-Mail :

EQUIPE 1

Nom, Prénom du Joueur	Numéro de licence

EQUIPE 2

Nom, Prénom du Joueur	Numéro de licence

EQUIPE 3

Nom, Prénom du Joueur	Numéro de licence

Equipe(s) supplémentaire(s) possible(s) sur papier libre ou photocopie de cette grille